Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Orfèvre, veuillez visiter :
caporfevre.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ORFÈVRE : OPTIONS A MONTEUR EN ORFÈVRERIE, B TOURNEUR REPOUSSEUR EN ORFÈVRERIE, C POLISSEUR AVIVEUR EN ORFÈVRERIE, D PLANEUR EN ORFÈVRERIE

SESSION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

fficient : 3 pour l'unité UG1 ; aucun coefficient autonome pour l'EMC Durée : 2 heu

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse d'un document d'histoire (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Analyse d'un document de géographie (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Présentation d'un document d'enseignement moral et civique (8 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP ORFÈVRE, FRANCE

Le candidat présente la liste réglementaire de six documents papier, comprenant un document par thème des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Le thème est tiré au sort. Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis présente le document associé et répond aux questions de l'examinateur pendant 10 minutes au maximum.

L'évaluation porte sur la compréhension et l'analyse du document, la mobilisation de repères et de notions du programme, la construction d'un propos cohérent et la capacité à répondre à l'échange. Dans la répartition de l'évaluation d'histoire-géographie-EMC sur 20 points, l'EMC représente 8 points. Les options du CAP Orfèvre ne modifient pas ces modalités communes.

Les documents DT 1 et DT 2 ci-dessous sont des ressources pour la conception de la liste documentaire : le document effectivement présenté est celui qui correspond au thème tiré au sort.

PARTIE 1 : Analyse d'un document d'histoire (6 points)

Identifier, contextualiser et analyser une source historique

Le candidat traite cette partie si le thème d'histoire correspondant à son document est tiré au sort. Il présente le document, le replace dans son contexte et en explique l'intérêt ainsi que les limites.

Repères pour l'analyse du document historique DT 1

Élément à présenter	Données du document
Nature et date	Texte juridique adopté le 26 août 1789
Auteur ou institution	Les représentants du peuple français constitués en Assemblée nationale
Thème	Liberté de conscience et liberté de communication des pensées et des opinions

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, articles 10 et 11.

1.1 (1 point) Présentez la nature, la date et l'auteur institutionnel du document DT 1.

1.2 (2 points) Replacez ce texte dans le contexte de la Révolution française et expliquez à qui il s'adresse.

1.3 (2 points) Expliquez les libertés énoncées dans les articles 10 et 11. Appuyez votre réponse sur des éléments précis du texte.

1.4 (1 point) Indiquez un apport et une limite de ce document pour comprendre la société française de 1789.

PARTIE 2 : Analyse d'un document de géographie (6 points)

Lire des données territoriales et construire une explication

Le candidat traite cette partie si le thème de géographie correspondant à son document est tiré au sort. Il décrit les données du document DT 2 et formule une explication géographique appuyée sur celles-ci.

Densités de population dans deux régions françaises

Région	Population en 2021, en millions d'habitants	Superficie, en km²	Densité, en habitants par km²
Île-de-France	12,3	12 012	1 024
Bourgogne-Franche-Comté	2,8	47 784	59

Valeurs arrondies à partir des populations régionales du recensement 2021 de l'INSEE et des superficies régionales de référence. Les densités sont exprimées en habitants par km².

2.1 (1 point) Présentez la nature des données, leur source, leur date et l'espace géographique concerné.

2.2 (2 points) Comparez les densités de population des deux régions. Relevez les valeurs utiles et quantifiez l'écart entre elles.

2.3 (2 points) Proposez une explication géographique à cette différence de densité en mobilisant les notions de métropolisation et de répartition de la population.

2.4 (1 point) Indiquez une limite de cette comparaison fondée sur des données régionales agrégées.

PARTIE 3 : Présentation d'un document d'enseignement moral et civique (8 points)

Argumenter à partir d'une situation civique et mobiliser les valeurs de la République

Le candidat traite cette partie si le thème d'EMC correspondant à son document est tiré au sort. Il analyse la situation, identifie les droits, libertés et responsabilités en jeu, puis construit une réponse argumentée. L'évaluation de l'EMC représente 8 points dans l'évaluation d'histoire-géographie-EMC.

Situation civique : liberté d'expression et respect d'autrui

Situation	Éléments à examiner
Dans un groupe de discussion lié à sa formation, une apprentie publie une critique argumentée d'une décision de l'établissement. Un autre membre répond par une insulte visant son origine. Plusieurs personnes souhaitent signaler le message et demander son retrait.	Liberté d'expression, respect de la dignité, égalité, responsabilité des auteurs et rôle des témoins

Situation proposée au candidat. Le texte juridique de référence figure dans le document DT 1.

3.1 (2 points) Présentez les faits et distinguez la critique d'une décision de l'insulte visant une personne en raison de son origine.

3.2 (2 points) Identifiez les libertés, les droits et les valeurs de la République en jeu. Appuyez votre réponse sur l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et sur le principe d'égalité.

3.3 (2 points) Proposez une conduite responsable pour l'auteure de la critique et pour les témoins. Justifiez vos propositions.

3.4 (2 points) Construisez une argumentation cohérente répondant à la question suivante : comment protéger la liberté d'expression tout en faisant respecter la dignité et l'égalité de toutes et tous ?

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789

Source historique authentique : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789 par les représentants du peuple français constitués en Assemblée nationale.

Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Extraits de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Article	Extrait
10	« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »
11	« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Transcription des articles 10 et 11 de la Déclaration du 26 août 1789.

DT 2 : POPULATION ET DENSITÉ DANS DEUX RÉGIONS FRANÇAISES

Données territoriales arrondies pour l'année 2021. Les populations régionales proviennent du recensement de la population de l'INSEE. Les superficies sont des valeurs de référence des régions. La densité est exprimée en habitants par km² et permet de comparer le nombre d'habitants rapporté à la superficie.

Île-de-France : population de 12,3 millions d'habitants, superficie de 12 012 km², densité de 1 024 habitants par km². Bourgogne-Franche-Comté : population de 2,8 millions d'habitants, superficie de 47 784 km², densité de 59 habitants par km². Les valeurs étant arrondies, elles ne permettent pas de décrire les différences de peuplement à l'intérieur de chaque région.

Population et densité régionales en 2021

Région	Population en millions	Superficie en km²	Densité en habitants par km²
Île-de-France	12,3	12 012	1 024
Bourgogne-Franche-Comté	2,8	47 784	59

Source : populations régionales, INSEE, recensement 2021 ; superficies régionales de référence. Valeurs arrondies.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document de préparation orale : repères pour organiser la présentation

À RENDRE AVEC LA COPIE

Utiliser ce tableau comme aide à la prise de notes pendant les 5 minutes de préparation. Le document est un support de préparation et ne constitue pas une réponse écrite à remettre.

Repères de préparation pour le document tiré au sort

Étape de la présentation	Notes du candidat
Nature, auteur, date et sujet du document	.....
Informations précises relevées dans le document	.....
Repères, notions ou valeurs de la République mobilisés	.....
Argumentation et conclusion	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.